

Forum du commerce

Une nouvelle vie pour les commerçants

- La stratégie pour revivifier ce secteur vital sera définie cette année
- Elle prendra en compte la couverture médicale et le volet fiscal
- 13,8 % de la population active, 8% du PIB, 84 milliards de DH de valeur ajoutée



Le forum national du commerce qui a achevé ses travaux hier 25 avril et qui était une occasion pour identifier les grandes orientations, a fait salle comble. Plus de 1.500 personnes y ont participé (Ph. Mokhtari)

REVIVIFIER le commerce. C'est désormais le challenge du ministère de l'Industrie, de l'investissement et du commerce. Un challenge où toutes les parties seront impliquées: la CGEM, les représentants des commerçants, les acteurs eux mêmes, les CCIS. Après avoir traîné

une réputation de coquilles vides, les chambres voient aujourd'hui leurs missions se redessiner. Elles vont d'ailleurs

avoir de nouveaux rôles notamment pour mettre en place la stratégie du commerce qui sera définie dans les prochains mois. Le secteur du commerce emploie actuellement 1,5 million de Marocains, soit 13,8 % de la population active, et contribue au PIB à hauteur de 8 % avec une valeur ajoutée de 84 milliards de DH. Le Royaume compte actuellement 800.000 points de vente, dont 80 % relevant du réseau traditionnel. Mieux structuré, il serait pourvoyeur de beaucoup plus d'emplois. D'où

Tijara 2020, la fédération professionnelle regroupant les principaux distributeurs de produits de grande consommation a par exemple présenté 20 recommandations dont une dizaine concernant la fiscalité. La Fédération suggère ainsi de faciliter l'activité des gros contributeurs fiscaux et créateurs d'emplois avec appui incitatif aussi bien opérationnel, que réglementaire, douanier, fiscal, social etc. dont l'effet sera une dynamisation de ces opérateurs, mais également une incitation pour l'informel à rejoindre le formel. Ces recommandations ont été remises par le président d'honneur de la Fédération, Moncef Belkhayat au ministre Moulay Hafid Elalamy. Ces suggestions faites par les organisations professionnelles, les syndicats ainsi que tous les acteurs impliqués -au nombre de 1.325 recommandations- constitueront une base pour le développement d'une vision globale visant à promouvoir ce secteur vital, promet Elalamy qui a profité de l'occasion pour insister sur le principe de solidarité qui doit prévaloir dans le secteur. En d'autres termes, les grands commerçants doivent aider l'état à mettre en place un programme de couverture sociale et un contrat-programme d'appui pour les petits commerçants. Car, la difficulté d'instauration d'un système de protection réside dans la complexité de la population cible. En effet, la majorité des commerçants

Un nouveau rôle pour les CCIS

LE rôle des chambres de commerce et de l'industrie va être renforcé pour accompagner la stratégie du commerce. Ainsi, à l'issue du forum national, une convention tripartite a été conclue entre le Miicen-, la fédération des CCIS et Maroc PME pour la promotion des programmes d'accompagnement de cette dernière dans les régions et les provinces. Il s'agit notamment de la création d'un guichet chargé de l'accueil, de l'information et de la sensibilisation sur le statut de l'auto-entrepreneur et l'identification d'opportunités de mise en relation GE-TPE-PME. Une autre convention a été conclue entre le ministère, la fédération des chambres et l'Asmex pour créer des délégations régionales de l'Association des exportateurs dans les 12 régions du Maroc. □

la préparation d'une stratégie globale qui devra inclure les petits commerçants et leurs problèmes. A savoir, un développement continu du commerce de proximité et une couverture médicale à tous les commerçants. Et pour justement n'oublier personne, le ministère a d'abord démarré par une série de rencontres régionales pour écouter l'ensemble des intervenants du secteur. L'ultime étape était un forum national du commerce qui vient d'achever ses travaux à Marrakech. La rencontre qui a rassemblé plus de 1.500 participants avait pour objectif de définir les grands axes de la stratégie sur 20 à 30 ans. Parmi les orientations de cette stratégie et les enjeux et défis à relever, les volets fiscaux.

indépendants exercent dans le secteur informel. Il y a besoin donc d'identifier des solutions probantes pour déterminer les revenus forfaitaires pour chaque catégorie et sous-catégorie des commerçants, en tenant compte des disparités entre les activités et les régions, d'identifier aussi l'organisme de liaison entre les commerçants et la CNSS. Pour Nabil Nouri, président du syndicat national des commerçants il faut préserver «ce patrimoine professionnel». En bénéficiant d'une protection contre la concurrence des grandes enseignes et ce, par l'accompagnement, la formation des petits commerçants et l'organisation des commerçants ambulants. □

Badra BERRISSOULE